

# TITRE PROFESSIONNEL GESTIONNAIRE COMPTABLE ET FISCAL



## Objectifs

Le gestionnaire comptable et fiscal est responsable de la tenue de la comptabilité et des déclarations fiscales attenantes. Il élaborer des documents de gestion. Il réalise les activités essentiellement dans les entreprises du secteur privé. L'emploi est constitué d'activités d'exécution et de réalisation, ainsi que des activités de conception, d'organisation, de conseil. Il anime une équipe. Le gestionnaire comptable et fiscal : - organise la saisie de l'information comptable - réalise les travaux de fin d'exercice comptable - établit les déclarations fiscales périodiques et annuelles - révise et mettre en place un dossier de contrôle - analyse les états de synthèse - suit le processus budgétaire - met en place les outils nécessaires à la gestion prévisionnelle Titre du Ministère du travail de niveau III

## Contenus

Certificat de compétences professionnelles (CCP 1.) : ÉTABLIR ET PRÉSENTER LES ARRÊTÉS COMPTABLES PÉRIODIQUES ET ANNUELS Définition et mise en œuvre du système d'information comptable Déterminer les opérations d'inventaire pour l'arrêté des comptes Réviser, valider les comptes annuels Certificat de compétences professionnelles (CCP 2.) : RENSEIGNER ET CONTRÔLER LES DÉCLARATIONS FISCALES Etablir, contrôler et valider les déclarations fiscales périodiques Etablir, contrôler et valider les déclarations fiscales annuelles Certificat de compétences professionnelles (CCP 3.) : ÉTABLIR ET PRÉSENTER DES ÉTATS PRÉVISIONNELS DE L'ACTIVITÉ DE L'ENTREPRISE Analyser les états comptables de synthèse Etablir et présenter des budgets et prévisions financières

## Pré-requis

Niveau BAC ou équivalent - Expérience dans le domaine de la comptabilité

## Modalités et délais d'accès à la formation

Entretien puis tests de positionnement - Individualisation du parcours (par blocs de compétences)

## Public concerné

Tout public

## Accessible aux personnes handicapées

## Durée

- Nombre d'heures en centre : 840h
- Nombre d'heures en entreprise : 210h
- Nombre d'heures au total : 1050h

## Méthodes pédagogiques

Alternance de cours théoriques, travaux pratiques et stages en entreprise

## Modalités d'évaluation

- Évaluation orale et/ou écrite au cours de la formation
- Examens blancs
- Évaluation de la période en entreprise
- Examen final

## Validation

Titre professionnel du Ministère du travail (niveau 4) ou validation partielle par blocs de compétences

## Modalité de financement

- Financement individuel
- CPF
- Projet de Transition professionnelle
- Contrat de professionnalisation
- Contrat d'apprentissage
- Contrat de sécurisation professionnelle
- Plan de développement des compétences
- PRO-A
- Financement France Travail

## Tarif

Prix maximum : 13€/heure.

Tarif donné à titre indicatif, modulable en fonction du projet et du statut du candidat. Pour une réponse sur mesure : nous contacter.

## Résultat(s)

2025 : réussite : 100% - satisfaction : 67% -insertion : 100% - dans l'emploi : 100%

## code RNCP ou RS

RNCP 37949

## Certificateur et date de la certification

Ministère du travail du plein emploi et de l'insertion - 22-08-2023

## Débouchés et poursuites d'études

Après avoir obtenu votre certification, vous accéderez au métier de **gestionnaire de paie**, mais également de **gestionnaire paie** et administration du personnel ou à celui de **gestionnaire RH** spécialisé **paie**.

Une poursuite d'études est envisageable par un DUT **gestion** des entreprises et des administrations (GEA avec spécialité finance comptabilité) ou un BTS comptabilité et **gestion**.

Formation réalisée par  
GRETA Auvergne

Site de formation  
GRETA Auvergne Agence 43  
27 Bd Président Bertrand  
43000 - Le Puy en Velay

Contact  
Céline GIBERT  
04 71 09 80 20  
greta-auvergne.agence43@ac-clermont.fr

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

**RÉSEAU**  
**Greta**  
AUVERGNE